

Aiacciu, u 21 di maghju di u 2020

CUMMUNICATU DI STAMPA

La Collectivité de Corse accompagne les malades du Covid-19 avec la mise à disposition d'appartements neufs

Dans le cadre des actions qu'elle mène face au Covid-19, la Collectivité de Corse a, dès le début de la crise, mis en place une démarche d'accompagnement permettant à certains malades de séjourner dans des appartements mis à leur disposition.

Ainsi, certains malades continuent d'être pris en charge à la sortie de l'hôpital. Il s'agit d'une mesure essentielle à la réadaptation et la protection des personnes touchées par le virus, destinée également à éviter une éventuelle contamination de leurs proches.

Ce dispositif est mis en œuvre dans le cadre d'une collaboration entre la Collectivité de Corse et l'ARS.

A Aiacciu, ville la plus impactée par l'épidémie du Covid-19, la Collectivité de Corse propose ainsi cinq appartements remis à neuf, entièrement meublés et conçus comme des « espaces tampons ».

Ces cinq logements, situés dans le quartier des Padules, ont nécessité une totale remise en conformité, selon les dernières normes en vigueur.

A ce titre, les agents de la Collectivité de Corse ont effectué des travaux de plomberie et d'électricité nécessaires à la rénovation et aux branchements de l'électroménager, comme les lave-linge et lave-vaisselle. Ils ont également pris en charge la réparation du velux en toiture. Les serrures des appartements ont été changées.

Par ailleurs, les agents ont également participé au transport et au montage du mobilier. Enfin, depuis le 30 avril, les travaux de peinture ont été réalisés.

Ces appartements sont entièrement meublés de biens d'équipement, d'ustensiles de cuisine et de mobilier. Le coût total de la rénovation, mise en conformité et équipement des cinq logements s'élève à 79 750 € TTC. Enfin, une intervention des services des espaces verts est prévue très rapidement pour l'entretien du site.

Avec la mise en place de ces logements temporaires, la Collectivité de Corse permet aux personnes atteintes du Covid-19 de séjourner le temps de leur guérison en respectant le délai de contagion en toute sérénité, avant de rentrer chez eux guéris et sans risque de transmettre le virus à leurs proches.



Les agents de la Collectivité de Corse de la Direction des Moyens Généraux et des Bâtiments ont réalisé les travaux de ces appartements.





